

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 05 FEVRIER 2024

Le 05 février 2024 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 30 janvier 2024 – Nombre de membres 29 – Présents 23

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, SIMON Emmanuel, THIBAUT Jean-Paul, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : RENAULT Alexandra (pouvoir à LECOURT Sylvie), CHERBONNIER Noël (pouvoir à MARTIN Denis), DUPUIS Virginie, (pouvoir à DAVY Jean-Luc)

Absents excusés : ALLARD Mickaël, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier

Absents : Néant

Secrétaire de Séance : LANGLAIS Hélène.

DCM N° 2024 – 013 : ENCARTS PUBLICITAIRES DANS L'ANNUAIRE COMMUNAL

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Louis GUÉRY Adjoint au Maire chargé de la communication.

Monsieur GUÉRY propose la création d'encarts publicitaires dans l'annuaire communal

Tous les artisans, commerçants et entreprises pourraient avoir leurs coordonnées dans cette parution. Il faudrait simplement que l'entreprise (ou son gérant) soit domiciliée à Morannes sur Sarthe-Daumeray.

L'insertion des coordonnées de l'entreprise serait gratuite.

Si elles le souhaitent, les entreprises pourraient avoir une visibilité plus importante :

- insertion de la carte de visite sur 1/8^{ème} de page : 20 €.

- insertion de la carte de visite ou une publicité sur 1/2 page: 100 €.

- insertion de la publicité de son choix sur 1 page complète : 250 €. Dans ce cas précis, la mise en page de la publicité pourrait être réalisée par la graphiste qui s'occupe du bulletin.

Pour information cet annuaire aurait les caractéristiques suivantes :

Nombre de pages : entre 10 et 20 selon le nombre de publicités.

Diffusion : 1900 exemplaires

Distribution dans chaque boîte aux lettres des habitants de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur GUÉRY, à l'unanimité :

- accepte les propositions de M. GUÉRY,
- accepte la tarification définie ci-dessus.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGÉ EN ANJOU.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN



Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20240205-DCM2024-013-DE
Date de télétransmission : 16/02/2024
Date de réception préfecture : 16/02/2024